



DU 10 AU 15
AOUT 2025

L'Art Prend Vie

ORGANISÉ PAR CENTRE D'ACTION SOCIAL

CAMPS ADOLÉSENT 11 À 17 ANS



numéro déclaration TAM :
n°0540232SV000224-24-A01

Direction : DENIS LUCIE



I. Présentation du Centre	3
1. Bassin de Vie	3
2. Centre Action Sociale	3
Historique	3
Ses valeurs	4
Le projet éducatif	4
3. Description général du Camp apprenant adolescent	5
Les locaux	5
Le public	5
La capacité d'accueil	5
II. Les besoins	6
1. Des adolescents	6
2. Des parents	6
3. De l'équipe	6
III. Les Objectifs, la méthode et l'évaluation	7
Objectif 1 : Encourager la participation active des jeunes	8
Objectif 2 : Encourager les jeunes à découvrir divers savoirs, et leur environnement	8
Évaluation des objectifs	9
IV. Les personnes présentes sur le Centre	9
Équipe pédagogique :	9
Intervenants :	9
Les Missions de l'équipe pédagogique :	10
Le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs :	10
Le directeur adjoint de l'Accueil Collectif de Mineurs :	11
L'animateur de l'Accueil Collectif de Mineurs :	12
V. Les inscriptions	12
VI. Fonctionnement et organisation	13
1. Vie quotidienne	13
Journée type d'un enfant	14
Animateur et les activités	15
2. Maltraitance	15
3. Infirmerie et soins	16
4. Hygiène	16
VII. Sécurité	17
VIII. Les réunions	17
Les réunions de préparation en amont	17
Les réunions bilan de journée	17
IX. Informations complémentaires	17
L'alcool et la drogue	17
Téléphone portable	17

I. Présentation du Centre

1. Bassin de Vie



"Château de Jaulny"

4 Rue du Château

54470 Jaulny



Bassin de Communauté de communes Mad et Moselle

Le centre est situé dans la Communauté de Communes Mad et Moselle en Meurthe-et- Moselle.

Elle regroupe 47 communes pour une population totale de 19 361 habitants.

Commune de Jaulny

La commune de Jaulny :

- Compte 181 habitants,

Distance des grandes villes environnantes

Nancy : 50 Km ; Metz : 33 Km ; Pont-à-Mousson : 20 Km ; Toul : 42 Km

2. Centre Action Sociale

Historique

La création du Centre d'Action Sociale est l'aboutissement de plusieurs étapes visant à emmener des enfants de Dieulouard en colonie. Pour cela, des paroissiens ont organisé une kermesse en juin 1951. Le but de cette première kermesse était de récolter des fonds pour les emmener gratuitement en centre de vacances.

En 1952 et 1953, un séjour a été organisé à Ligsdorf dans le Haut-Rhin, puis un autre séjour en 1954, à Basses-Huttès, près d'Orbey

En 1954, la paroisse décide d'acheter une ferme dans les Vosges, au Luschpach, près de Plainfaing, qui sera transformée en colonie.

Le 12 mai 1955, l'association CENTRE D' ACTION SOCIALE fut créée afin de lui confier la gestion et l'entretien de la colonie.

Ses valeurs

Le CAS est une association partenaire à l'UFCV, association nationale d'éducation populaire.

Elle partage donc les valeurs :

- Accepte l'individu tel qu'il est
- Valorise les capacités de chacun
- L'entraide

L'association a un esprit d'équipe soudée, elle est souvent décrite comme une grande famille où chacun peut se sentir à sa place et comme il est.

Le projet éducatif

Notre accueil de loisirs accueille des enfants en collectivité avec un projet éducatif qui place l'enfant et ses besoins au cœur de ses préoccupations.

Les 6 objectifs du projet éducatif sont :

- Découverte du milieu (naturel -artisanat).
- Sensibilisation aux sports collectifs et individuels.
- Favoriser le développement de l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Développer les capacités d'expression artistique (théâtre, musique, chant, mimes, danses...)
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées (activités manuelles)
- Respect des autres (opinions - croyances). Favoriser la tolérance, la reconnaissance de la diversité

L'accueil de loisirs doit permettre aux enfants d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et développer des compétences. Il s'appuie sur des démarches pédagogiques ludiques, collectives et participatives.

3. Description général du Camp apprenant adolescent

Le séjour se déroule du Dimanche 10 août au vendredi 15 août 2025.

En équipe, relevez les défis toute la semaine de "L'art Prend Vie". Soyez la meilleure équipe, aussi bien lors des moments de vie quotidienne qu'à travers les activités. En participant le matin à des activités de rénovation, vous développerez des connaissances ou de nouvelles compétences, ainsi que de nombreuses techniques et savoirs sur les châteaux médiévaux. Les après-midi, de nombreuses activités vous sont proposées ; à vous de choisir, en accord avec les autres, lesquelles seront retenues.

Les locaux

Les jeunes dormiront sous tente sur un terrain appartenant au domaine du château. En cas d'intempéries, deux grandes salles sont mises à disposition. Ces salles serviront également à stocker du matériel pédagogique. Deux zones de douches sont également disponibles. Les repas étant confectionnés par les jeunes, nous avons accès à la cuisine. Pour la réalisation des travaux, les jeunes auront accès à l'atelier du château en présence du propriétaire. Un grand marabout est aussi mis à disposition pour divers moments de la vie quotidienne.

Ranger le matériel à sa place initiale, nettoyer les espaces après utilisation, respecter le matériel et les jeux, ne pas courir, faire le tri, respecter la propreté des lieux.

Le public

Le public accueilli au sein du camp est âgé de 11 à 17 ans. Notre Accueil Collectif de Mineurs accueille des filles et des garçons, quelle que soit leur origine géographique, culturelle ou sociale. Des fiches d'accompagnement, liées à une pathologie ou à un trouble particulier, peuvent être mises en œuvre.

La capacité d'accueil

20 jeunes de 11 à 17 ans.

II. Les besoins

1. Des adolescents

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance et d'autonomie
- Recherche de ses limites, de celles des autres et du système en général
- Besoin de discussion et de réflexion
- Besoin de comprendre le changement de leur corps

2. Des parents

- Besoin d'être informés
- Besoin de communiquer
- Besoin de faire confiance à l'équipe

3. De l'équipe

- S'amuser, prendre du plaisir
- Avoir l'esprit d'équipe, se soutenir
- Se former, apprendre

III. Les Objectifs, la méthode et l'évaluation

Le Camp souhaite mettre les jeunes au centre du séjour et leur permettre d'être de jeunes citoyens et de s'épanouir, par les objectif suivants :

Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
1. Encourager la participation active des jeunes	1.1. Favoriser la prise de décision collective où chacun se sent écouté et libre de s'exprimer, favorisant ainsi le bien-être collectif	1.1.1 Les jeunes seront capables de prendre des décisions communes pour choisir les prochaines activités
		1.1.2 Les jeunes seront capables d'être source de proposition d'activité
		1.2.3 Les jeunes seront capables d'échanger librement entre eux et de dialoguer dans la bienveillance du groupe
	1.2 Favoriser la participation à la vie quotidienne	Les jeune seront de créer de groupe afin de faire les tâches de la vie quotidienne
		1.2.2 Les jeunes seront capables de respecter et d'appliquer les tâches de la vie quotidienne
2. Encourager les jeunes à découvrir divers savoirs, et leur environnement	2.1 Favoriser l'intérêt des jeunes pour différentes techniques	2.1.1 Les jeunes seront capables de réaliser des travaux d'aménagement encadrés
		2.1.2 Les jeunes seront capables de confectionner des repas
		2.1.3 Les jeunes seront capables d'avoir la possibilité de s'occuper (Veillée...)
	2.2 Favoriser la découverte des lieux et de la culture	2.2.1 Les jeunes seront capables de se déplacer librement dans les différents espaces qui leur seront attribués
		2.2.2 Les sorties culturelles et des environs seront proposées dans le but d'intéresser les jeunes
3. Encourager les jeunes à développer leur compétence artistique	3.1 Favoriser l'intérêt pour les activités créatif	3.1.1 Les jeunes seront capables de créer un décor pour un spectacle tous ensemble
		3.1.2 Les jeunes seront capables de approprié une activité Créatifs
	3.2 Favoriser la découverte des arts	3.2.1 Les jeunes seront capables de réaliser un art de spectacle lors d'un événement devant du public
		3.2.2 Les jeunes seront capables d'appliquer les connaissances sur les arts.
		3.2.3 Les jeunes seront capable d'alimenter un site internet

Objectif 1 : Encourager la participation active des jeunes

1.1. Favoriser la prise de décision collective où chacun se sent écouté et libre de s'exprimer, favorisant ainsi le bien-être collectif

1.2 Favoriser la participation à la vie quotidienne

Dans la vie quotidienne

- Installation des toiles de tente
- établissement du planning des tâches de la vie quotidienne
- établissement de règles de vie et des sanctions
- Participer à la mise en place et débarrassage du desdans tables
- Participer à la confection des repas de midi et soir
- Participation au temps de forum

Au travers des activités

- Activités de la semaine choisies par les jeunes en amont lors d'une après-midi avec les jeunes inscrit
- Les jeunes proposeront des activités qu'ils souhaitent faire lors d'une après-midi d'échange en amont

EVALUATION :

- Tous les jeunes participent à tour de rôles selon le planning à l'installation de la table et à la confection des repas.
- Tous les jeunes débarrassent leur assiette, couvert et leur verre.
- Tous les jeunes pourront s'exprimer sous forme orale ou écrite leur envie et leur ressentie.

Objectif 2 : Encourager les jeunes à découvrir divers savoirs, et leur environnement

2.1 Favoriser l'intérêt des jeunes pour différentes techniques

2.2 Favoriser la découverte des lieux et de la culture

Dans la vie quotidienne

- Confection de repas
- Temps libres dans différent lieux

Au travers des activités

- Participer à la réalisation de travaux d'aménagement
- Participer à diverses activités sportives, créatives, jeux de société, grands jeux, veillées et spectacle

EVALUATION :

- Tous les jeunes participeront à la confection de repas à tour de rôle
- Tous les jeunes participeront au travaux d'aménagement

Objectif 3 : Encourager les jeunes à développer leur compétence artistique

3.1 Favoriser l'intérêt pour les activités créatif

3.2 Favoriser la découverte des arts

Dans la vie quotidienne

- Participer à l'installation de la table en la décorant
- Participer à la décoration des espace de vies
- Mur d'expression

Au travers des activités

- Créer une veillée spectacle
- Participer à diverses activités artistiques (art martiaux, danse, théâtre, magie, musique...)
- Participer à la création de décor pour des spectacles.

EVALUATION :

- Les jeunes créeront ensemble une représentation et un spectacle
- Les jeunes créeront des décorations

Évaluation des objectifs

L'évaluation sera faite avec l'équipe pédagogique lors des réunions quotidiennes, sur la base des critères définis pour chaque objectif.

Elle permet d'apprécier :

- La pertinence de l'action : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- L'efficacité de l'action : les objectifs sont-ils atteints ? dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adaptées ?
- L'efficience : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- L'utilité : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins de la société, un impact sur les publics, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- La cohérence : les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

L'évaluation portera aussi sur le fonctionnement général du centre : l'organisation quotidienne...et sur la relation avec l'extérieur.

IV. Les personnes présentes sur le Centre

Équipe pédagogique :

- Lucie DENIS (Titulaire BAFA BAFD, BPJEPS) Directrice et d'assistant sanitaire
- Cedric Tanner (Titulaire BAFA BAFD) Animateur
- Lorène Maillard (Titulaire BAFA) Animateur
- Enzo Alati (Titulaire BAFA SB) Animateur

Au minimum le taux d'encadrement sera appliqué mais dans la majeure partie des cas nous serons à : 1/7 enfants.

Intervenants :

Des personnes peuvent rejoindre notre équipe sur des temps définis et sur des activités précises.

Ces intervenants peuvent être salariés ou bénévoles.

Les Missions de l'équipe pédagogique :

Étant une petite équipe, la direction participe aussi aux fonctions d'animation.

Le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs :

- Garantit la préparation du projet pédagogique des accueils en lien avec l'organisateur
- Assure la bonne exécution dudit projet pédagogique en accord avec le projet éducatif
- A une attitude adaptée
- Accompagne le groupe confié
- Anime le bilan de la journée
- Assure l'encadrement, l'animation du public accueilli dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Assure la bonne exécution dudit projet pédagogique en accord avec le projet éducatif
- Assure la fonction d'assistant sanitaire
- Assure la préparation et le rangement de ses activités avec les Jeunes
- Contrôle l'exécution des décisions et procède aux ajustements
- Contrôle le suivi budgétaire de l'Accueil
- Coordonne le travail de l'équipe avec les intervenants extérieurs
- Est moteur et dynamique pour lancer son activité ou son projet d'activités
- Facilite les activités (installation, ravitaillement ...)
- Fait le lien avec les familles (inscriptions, règlement, assurance, organisation des activités, affichage réglementaire, intervenants ...).
- Fait respecter les garanties de sécurité réglementaires relatives aux accueils collectifs de mineurs
- Impulse des idées porteuses du projet à l'équipe d'animation
- Intervient avec les jeunes pour des encadrements
- Prend en compte la sécurité physique, psychologique et affective des besoins des jeunes
- Propose des activités (en lien avec le thème et les objectifs ; météo ...)
- Rend compte à l'organisateur de l'exécution du projet pédagogique et transmet l'évaluation
- Respecte la législation ,le projet pédagogique, le matériel
- Respecte les horaires définis
- Respecte les missions de direction déléguées par l'organisateur
- Respecte les règles mises en place par le groupe
- S'occupe du recrutement
- Vérifie les lieux
- Vérifie les listes

L'animateur de l'Accueil Collectif de Mineurs :

- Fait respecter les garanties de sécurité réglementaires relatives aux accueils collectifs de mineurs
- Intervient avec les jeunes pour des encadrements
- Vérifie les listes de sorties
- Respecte la législation ,le projet pédagogique, le matériel
- Assure l'encadrement, l'animation du public accueilli dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Est moteur et dynamique pour lancer son activité ou son projet d'activités
- Prend en compte la sécurité physique, psychologique et affective des besoins de l'enfant
- Respecte les horaires définis
- Respecte les règles mises en place par le groupe
- Propose des activités (en lien avec le thème et les objectifs ; météo ...)
- Assure la préparation et le rangement de ses activités avec les enfants
- A une attitude adaptée
- Accompagne le groupe confié

L'animateur SB :

Assurer la sécurité des usagers lors des activités aquatiques en surveillant les zones de baignade, en prévenant les accidents et en intervenant rapidement en cas de danger.

- Veiller à la sécurité des baigneurs dans les piscines, plans d'eau ou plages autorisées.
- Observer en continu les comportements pour anticiper les situations à risque.
- Contrôler les accès et s'assurer que les usagers respectent le règlement de baignade.
- Informer et sensibiliser le public sur les consignes de sécurité.
- Intervenir rapidement en cas d'incident ou de noyade.
- Pratiquer les gestes de premiers secours et d'assistance (PSE1 minimum requis).
- Vérifier le matériel de secours (trousses de secours...).
- Impliqué dans l'encadrement d'activités ludiques ou sportives dans l'eau.
- Vérifier la conformité des autorisations de baignade.
- S'assurer du respect des normes en vigueur (arrêtés municipaux, affichage, signalisation...).

Dans tous les cas, tous les personnels pédagogiques s'engagent à la discrétion professionnelle de rigueur pour ce qui concerne la vie du Camp.

V. Les inscriptions

Les inscriptions sont faites par mail : « lucie.denis5430@laposte.net ». ».

Remplir la fiche sanitaire (annexe) et la fiche d'inscription (annexe)

La tarification 360€

Aides : Pass colo (jeune né en 2014 et 2013) ; VACAF ; Colo apprenante, JPA

VI. Fonctionnement et organisation

1. Communication avec les familles

Les jeunes pourront avoir leur téléphone pour échanger avec leurs familles.

Il y a aussi d'appeler au numéro suivant 06.42.31.12.28 sur les horaires suivant : 12h- 14h et 18h-20h.

Un site internet est aussi disponible avec une zone photo et un journal de bord où les familles peuvent écrire directement dessus. Ce site sera alimenté de photos et articles tous les jours avec un petit groupe de jeunes volontaires.

2. Vie quotidienne

On appelle « vie quotidienne » tous les moments qui rythment la vie du centre. Ces moments prennent beaucoup de place et de temps dans l'organisation d'une journée. Ces moments doivent être pensés en fonction des caractéristiques des publics et de leurs besoins, dans notre cas en fonction des âges.

La vie quotidienne est source d'apprentissage → Il faut que cela soit clair pour les animateurs

Lever / petit déjeuner :

À partir de **7h30**, les jeunes sont **accueillis progressivement** dans un cadre calme et bienveillant, propice à un réveil en douceur. Ce temps d'accueil permet à chacun de se lever à son rythme, tout en instaurant un climat de convivialité dès le début de la journée.

Le **petit déjeuner est servi en self-service** jusqu'à **9h00**, permettant aux adolescents de choisir librement parmi les aliments proposés, tout en respectant un équilibre alimentaire. Ce fonctionnement favorise l'autonomie, la responsabilisation

Après avoir pris leur repas, les jeunes sont **invités à débarrasser leur vaisselle et à nettoyer leur place**

Animation du matin :

À 9h30, tous les jeunes sont **rassemblés devant le château**, point de départ quotidien des activités de chantier. Ce rassemblement est un moment important de la journée : il marque le début des activités collectives, dans une ambiance à la fois structurée et dynamique.

Lors de ce temps, les **consignes de la matinée** sont données par le **propriétaire du château**, en collaboration avec **l'équipe pédagogique**. Ce moment d'échange permet d'expliquer les objectifs du jour, les tâches à réaliser, et de répartir les rôles et responsabilités entre les jeunes.

Les **chantiers**, qui s'étendent jusqu'à 11h30, peuvent comprendre des activités variées comme l'entretien du site, des travaux de jardinage, de petit bricolage, ou de mise en valeur du patrimoine. Ils sont adaptés aux capacités des adolescents, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

L'accompagnement par l'équipe pédagogique permet d'encadrer ces missions de manière éducative, en assurant une transmission de savoir-faire, tout en renforçant l'autonomie et la confiance en soi des adolescents.

Repas :

De 11h30 à 12h, un **temps libre** est proposé à une partie des jeunes. Ce moment de détente, placé après l'effort fourni pendant les chantiers, permet à chacun de se reposer, d'échanger, de jouer calmement ou de simplement profiter d'un temps personnel. Il contribue à l'équilibre de la journée en offrant une pause nécessaire, propice au bien-être et à la récupération.

Pendant ce temps, une **équipe de jeunes est désignée pour le service du midi**. Accompagnés d'un membre de l'équipe pédagogique, ils participent à la **préparation du repas** : mise en place des aliments, organisation des plats à servir, vérification de l'hygiène, etc. Une **autre équipe est chargée de mettre la table**, en veillant à ce que l'espace du repas soit accueillant, propre et fonctionnel.

À 12h, l'ensemble du groupe se réunit pour le **repas**, qui se prolonge jusqu'à environ 13h30. Ce moment collectif est un temps fort de la journée, favorisant la convivialité, les échanges et le respect du rythme de chacun.

À la fin du repas, la **même équipe ayant dressé la table est responsable de la vaisselle** et du rangement. Cette organisation en roulement permet à tous les jeunes de participer, à tour de rôle, aux différentes responsabilités liées à la vie quotidienne du groupe.

Animation après-midi :

Les après-midis, de **14h à 16h30**, sont consacrés à des **activités variées** et dynamiques, pensées pour répondre aux attentes des jeunes tout en s'inscrivant dans la **thématique du séjour** : **"L'art prend vie"**.

Ces animations peuvent prendre plusieurs formes :

- **Grands jeux collectifs**,
- **Sorties extérieures** (visites culturelles, balades, baignades, etc.),
- **Rencontres avec des intervenants extérieurs** (artistes, artisans, professionnels de la culture...),
- **Ateliers de création artistique** (peinture, théâtre, musique, arts plastiques...),
- **Projets participatifs**, liés à la vie du groupe ou à l'embellissement du lieu.

Certaines activités ont été **co-construites avec les jeunes**, en amont du séjour, grâce à un **vote par Google Form**, leur permettant de s'exprimer sur leurs envies et leurs centres d'intérêt. Ce mode de fonctionnement favorise leur **implication dès la préparation du séjour**, en développant leur capacité à faire des choix, à s'engager et à prendre part à la vie collective.

D'autres activités sont **proposées par l'équipe pédagogique**, en cohérence avec le **fil rouge artistique** du camp, afin de nourrir la curiosité des jeunes, de leur faire découvrir de nouvelles pratiques et de leur offrir des temps de découverte et de création. L'objectif est de **faire émerger l'expression personnelle** de chacun, tout en stimulant l'imaginaire, le sens critique et la créativité.

Temps calme :

Après le repas du midi, un temps calme est mis en place pour permettre aux adolescents de se détendre, de digérer et de relâcher la pression après les activités du matin. Ce moment est particulièrement important en contexte de vie en collectivité et en plein air, notamment sous tente, afin de préserver l'équilibre entre temps de repos et temps d'action.

Le temps calme se déroule dans une zone dédiée à la détente, deux espaces sont généralement proposés :

- le coin ombragé sous tente
- Une zone créative, et jeux calme avec matériel de dessin, écriture, perles, création manuelle libre, etc., jeux de société, lecture ou musique douce

Les adolescents ont la liberté de choisir leur activité dans le respect du cadre posé : faible niveau sonore, respect du repos des autres, pas de déplacements non nécessaires. L'équipe d'animation veille à maintenir une ambiance paisible tout en respectant l'autonomie des jeunes. Ce temps participe à la qualité de vie du séjour, favorise la récupération, renforce la cohésion du groupe et permet à chacun de vivre des moments à son rythme.

Temps libres :

Avant les repas, un temps libre est proposé aux adolescents afin de leur offrir un moment de détente et de transition entre les activités programmées et les temps de vie quotidienne. Ce

moment se situe après les activités du matin (avant le déjeuner) et en fin d'après-midi (avant le dîner).

Dans le cadre du séjour en extérieur (camp sous tente), ce temps se déroule dans une zone sécurisée et repérée par les jeunes. Plusieurs possibilités leur sont offertes, selon leurs envies :

- Discussions entre pairs ou détente individuelle.
- Jeux libres (balles, frisbees, jeux de société...).
- Zone de lecture ou d'expression (dessin, écriture, carnet de bord).
- Passage aux douches, selon un planning souple mais régulé par l'équipe d'animation.

Le temps libre du soir est aussi l'occasion de mettre en place une activité participative autour du site internet du séjour. Un petit groupe de jeunes, accompagné par un animateur, pourra sélectionner des photos, rédiger de petits textes ou témoignages, et contribuer à la mise en valeur du quotidien du camp. Cette activité permet de développer l'expression écrite, la créativité, l'autonomie et le sens des responsabilités, tout en gardant un lien avec les familles.

L'équipe d'animation encadre ce moment avec bienveillance, tout en laissant une grande liberté de choix aux adolescents. Ce temps de respiration contribue à la qualité de vie du camp, au respect des rythmes individuels, et favorise la cohésion du groupe.

Forum / Goûter :

Durant le temps de goûter les jeunes seront invités à donner leur point de vue et ressenti sur la journée ainsi que leur envie pour le reste de la semaine.

Pour cela nous utiliserons chaque soir une méthode de forum différente.

Journée type d'un enfant

Heure	Activité(s)
8h 9h00	Lever échelonné + petit déjeuner
9h30 11h30	Travaux
11h 12h	Temps libre / confection repas / mise en place table
12h00 13h30	Repas / vaisselle
13h30 14h00	Temps calme
14h 16h30	Activité
16h30 17h00	Goûter /Forum
17h 19h00	Temps libre / Douche/ confection repas / mise en place table / maintenance du site internet
19h 20h30	Repas/ vaisselle
20h30 22h30	Veillée
22h30 23h00	Temps calme dans les tentes
23h00	extinction des feux plus un bruit

Journée type de l'animateur

Heure	Activité(s)
7h45 9h00	1 animateur prépare le petit déjeuner 8h15 surveillance petit déjeuner pour le reste de l'équipe 8h45 1 animateur commence à réveiller les derniers jeunes
9h30 11h30	Travaux : 1 animateur par zone de Travaux avec chaque groupe de chantier
11h 12h	1 animateur surveiller et accompagner à la confection repas
11h30- 12h	1 animateur surveiller et anime le Temps libre 1 animateur en pause
12h00 13h30	Repas
13h30 14h00	1 animateur surveiller le Temps calme au niveau des toiles de tente 1 animateur surveiller le temps calme au niveau zone temps calme/créatif 1 animateur en pause
14h 16h30	Activité
16h30 17h00	Goûter /Forum
17h 19h00	1 animateur surveiller le Temps libre niveau terrain herbe et toile de tente 1 animateur surveiller et accompagner la confection repas avec la direction maintenance du site internet 1 animateur en pose de 30 minute de 17h à 17h30 puis renfor surveillance temp Libre
19h 20h30	Repas
20h30 22h30	Veillée
22h30 23h00	1 animateur de surveillance les tentes 2 autres temps libres (douche, installation pour réunion...)
23h00 23h45	Reunion

Planning tache de vie quotidienne des animateur :

		Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Petit déjeuner		Cedric	Enzo	Lorène	Cedric	Enzo
Préparation repas midi	Préparation repas midi		Lorène	Cedric	Enzo	Lorène	
	surveillance temp libre		Cedric	Enzo	Lorène	Cedric Enzo	
	pause		Enzo	Lorène	Cedric		
Temp calme	surveillance temps calme tente		Cedric	Enzo	Lorène		
	surveillance temps calme zone activité		Enzo	Lorène	Cedric		
	pause		Lorène	Cedric	Enzo		
Préparation repas soir	Préparation repas soir	Cedric	Enzo	Lorène	Cedric	TOUS	
	surveillance temps libre	Lorène / Lucie	Lorène	Cedric	Enzo		
	Pause		Cedric	Enzo	Lorène		
Coucher	surveillance tente	Cedric Lorène	Enzo	Lorène	Cedric		
Vaisselle	Vaisselle soir et installation table	Lucie	Lucie	Lucie	Lucie		
	Vaisselle midi et installation table		Lucie	Lucie	Lucie		

Ce Camp sera multi-activités :

Les activités seront choisies par les jeunes en amont du centre à l'aide d'un Google form

- Travaux:
 - Création de Plessis
 - Paillage et plantations dans les huit carrés du jardin Médiéval.
 - Désherbage, récupération et tri de moellons en vue du chantier de restauration du château
 - Dégagement du sentier en bas des remparts
- Activités
 - Escape game
 - Tir à l'arc
 - Grands jeux
 - Visites culturelles
 - Piscine
 - Artistique
 - Randonner
- Veillée :

○ Cinéma ○ Jeux vidéo ○ Jeux de plateau revisités ○ Jeux de société ○ Murder party	○ Poker ○ Soirée feu de camp ○ Loup garou réel, loup garou (loup garou pour une nuit) ○ Among us réel
--	---

Animateur et les activités

Chaque animateur doit s'assurer du bon déroulement de son activité du début à la fin.

C'est à dire :

Préparation en amont (la veille au plus tard en fonction des retours des jeunes)

- La cohérence avec le projet
- Son lieu
- La gestion de la durée
- La sécurité
- La garantie des règles
- Le matériel

Les sorties à l'extérieur

Une liste sera faite pour chaque sortie indiquant le nombre d'enfants, leurs noms, le lieu de la sortie, activité, les encadrants.

Un sac de sortie doit comporter la trousse de secours, sac poubelle, de l'eau et des gobelets.

Les gilets jaunes devront obligatoirement être portés par les animateurs.

Déplacements

Pour toute sortie hors du centre les animateurs devront effectuer la procédure suivante :

- Compter les jeunes au départ et à l'arrivée et le plus souvent possible
- Rappeler les consignes et les recommandations aux jeunes
- Se munir de la liste d'enfants qu'ils ont à leur charge et laisser une copie au centre

3. Maltraitance

Une vigilance, de la part de toute l'équipe, se portera sur certains signes : traces de coups, griffures, morsures, brûlures, hématomes, fractures répétées mais aussi sur l'attitude du jeune : agressivité, silence, isolement, refus de se dévêtir, crainte excessive de l'adulte et ou d'un autre jeune, utilisation d'un vocabulaire inadapté.

Le 119 : « Allô enfance maltraitée » est affiché.

Dès qu'un membre de l'équipe est avisé d'actes répréhensibles auprès d'un jeune, il doit réagir, informer la direction qui procèdera à un signalement à l'autorité compétente (Procureur de la République, police, gendarmerie, services de la jeunesse et des sports...)

4. Infirmerie et soins

Informers les équipes

Avant l'accueil des jeunes, l'équipe de direction doit communiquer à l'équipe les informations importantes liées à la santé des enfants.

Seuls le directeur et le directeur adjoint sont autorisés à consulter les fiches sanitaires.

Pour se faire, ils éditent un tableau de présence des enfants inscrits au Centre en indiquant les informations de santé pour chaque enfant (allergies...).

« Assistant sanitaire ».

Son rôle :

- Informe les membres de l'équipe de l'existence d'allergies ou autres pathologies
- Assure le lien avec le médecin, l'hôpital, le Samu
- Recueille, distribue et assure le suivi des traitements médicaux
- Tient à jour le registre de soins dispensés
- Gère les petits soins au quotidien, tient à jour les trousse de premiers soins
- Informe les responsables légaux
- Écoute les jeunes pour contribuer à gérer l'affectif et assurer le bien-être psychologique.
- S'assure de la santé de tous les
- participants
- Participe à la mise en place de Protocole d'Accueil Individualisé pour faciliter la vie de l'enfant dans la collectivité

En cas d'accident, il faut d'abord protéger le jeune. Un animateur s'occupe du blessé en le rassurant puis en apportant les premiers soins si nécessaire. Tandis que les autres animateurs s'occupent du groupe d'enfants. Dans un second temps, il faut immédiatement informer la Directrice du Centre pour qu'elle prenne les dispositions nécessaires. Appeler les parents pour les informer.

5. Hygiène

Nous disposons de 2 salles de bain, 1 pour les filles, 1 pour les garçons, accessibles pendant les temps libre et temps calme, avant et après chaque repas.

En cas de besoin, remplir une déclaration d'accident auprès de l'assurance du CAS.

VII. Sécurité

Objets dangereux

Lors d'utilisation d'objets pouvant être dangereux dans le cadre d'activités, des consignes et un accompagnement en fonction des jeunes doivent être prévus. Les différents objets utilisés pour une activité doivent être rangés tout de suite après utilisation.

VIII. Les réunions

Les réunions de préparation en amont

(Ce que l'on souhaite faire ? Pourquoi ? et comment ?)

Elles servent à préparer les projets pédagogiques et d'animations du camp.

C'est un temps qui permet de définir les orientations éducatives. Elles servent aussi à expliquer le cadre du projet pédagogique à l'équipe.

Les réunions bilan de journée

Chaque soir après le coucher des jeunes une réunion bilan se déroule. Un point sera fait sur la journée ainsi que le rappel du déroulement de la journée suivante.

IX. Informations complémentaires

L'alcool et la drogue

La consommation de drogue et d'alcool est strictement interdite.

La cigarette et le vapotage sont interdits dans l'enceinte de l'accueil, un lieu réservé pour les cigarettes est prévu si besoin.

Téléphone portable

Les jeunes ont le droit d'utiliser leurs téléphones portables durant les temps libres et le temps calme.

Toute dégradation, vol ou perte n'est pas de la responsabilité du centre.